

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,
Vu la convention constitutive du GIS CERIMED en date du 21 avril 2011,

ARRÊTE

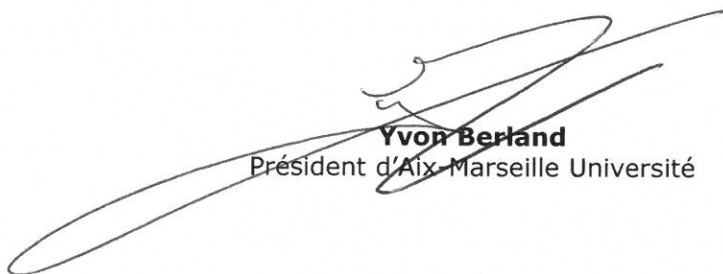
Article 1 :

Monsieur Benjamin GUILLET, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier, est nommé Directeur du Groupement d'Intérêt Scientifique « Centre Européen de Recherche en Imagerie Médicale » (GIS CERIMED) à compter du 09 mai 2017.

Article 2 :

La Directrice Générale des Services de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 09 mai 2017


Yvon Berland
Président d'Aix-Marseille Université

